



Conseil municipal **Mardi 7 décembre 2021**

Sous la Présidence de Mme Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents :

Les conseillers municipaux :

Madame Emilie Sacrispeyre

Messieurs Franck Lorenzon, Arnaud Maubaret, Aurélien Laurent, Sébastien Rusch.

Madame Cécile Joly, 3ème Adjointe,

Madame Aurore Castagnet, 2ème Adjointe,

Madame Céline Tréjaut 1ère Adjointe,

Madame Pascale Guagni Le-Moing, Maire

Absents excusés : Messieurs Dominique Goncalvès et David Labesque

Secrétaire de séance : Madame Aurore Castagnet

Date de la convocation de la séance : le 01/12/2021

Début de la séance 19h30

En début de séance Monsieur David Labesque souhaite soumettre et argumenter sa démission du conseil municipal.

Ce point ne figurant pas à l'ordre du jour, madame le Maire lui propose :

- de respecter l'ordre du jour, d'autant plus que celui-ci le concerne (compte-rendu de la dernière réunion de la commission communale de l'urbanisme, et maintenance diverse ERP),
- d'écouter les différents points d'achoppement afin de pouvoir les commenter,
- et de présenter par la suite sa lettre de démission si nécessaire.

ou bien, de déposer sa lettre et de s'en aller sans commentaire préalable à la séance.

Monsieur Labesque choisit cette dernière option.

- **Personnel communal**

Les postes d'agent technique et de secrétariat sont publiés

Nous souhaitons procéder au recrutement d'un tractoriste contractuel pour le poste d'agent technique suite à la demande de disponibilité de M Es Samti, le tracteur étant le seul moyen de locomotion. Nous avons déjà programmé une ligne budget de formation conducteur d'engins pour notre agent.

Une période d'un mois de tuilage est prévue en janvier, ce qui sera l'occasion d'envisager les quelques gros travaux nécessaires : finition du terrain de pétanque, installation de la rambarde cimentée, remise en place des tuyaux, clôture de l'espace vert, réparations de l'abribus, maçonnerie sur le mur de la cour, retrait du WC et installation d'un évier dans l'atelier, et évacuation d'encombrants à l'école.

La publication du poste de secrétariat de mairie a été faite, par mobilité au grade avec ouverture aux contractuels dans le cas de recrutement infructueux de fonctionnaire. Le poste est à pourvoir pour le 1er mars avec une période de tuilage jusqu'à mi-mai.

Recrutement sur 2 CDD pour pallier l'absentéisme : Katia Caron entretien de l'école et Arthur Lopez Restauration scolaire

Le rapport social unique a été fait. Il s'agit d'un travail d'analyse et de suivi des données RH en lien avec des lignes directrices de gestion ; il concerne les effectifs, les mouvements, les absences et les temps de travail, la rémunération, les conditions de travail, la formation, les droits sociaux, le rapport annuel santé sécurité conditions de travail, handitorial : enquête pour promouvoir la prévention des risques professionnels, inaptitude et handicap, obligation d'emploi des travailleurs handicapés et la gestion prévisionnelle des effectifs emplois et compétences.

- **Budgétisations diverses :**

2021

Travaux de finition du terrain de pétanque, plantations florales.

Bois pour la restauration de l'abribus.

restes sur 2022 : miroirs et panneaux, buse Hourquet et curage des Fossés, tables de jardin, équipement des postes de secrétariat, adaptation des dernières consignes du DUERP ; installation de prises électriques conformes dans l'atelier

- **URBANISME**

La commission communale de l'urbanisme s'est réunie le 23 novembre.

L'ordre du jour prévoyait d'aborder la compatibilité de deux projets en concurrence pour un même terrain. D'une part, la municipalité voulait faire l'acquisition de ce terrain pour résoudre le manque de stationnement dans le bourg lors d'évènements. Mais d'autre part, un couple d'administrés qui projette de construire une maison, veulent désormais également faire l'acquisition du même terrain, pour éviter des nuisances diverses en cas d'achat par la Municipalité.

Madame le Maire a proposé une réunion au couple d'administrés dans le but de trouver un consensus. Dans l'attente de la réunion, Mme le Maire et le couple d'administrés se sont engagés à différer leurs démarches respectives d'achat.

Cependant dans cet intervalle, les administrés concernés ont repris leur négociation avec les propriétaires du terrain, et ont fait part des projets communaux. Les propriétaires ont finalement mis un terme à toute option de vente.

Le problème de stationnement reste donc entier, une autre option d'achat de terrain pourrait s'envisager mais celle-ci occasionnerait cependant de lourds frais de travaux de terrassement pour remettre ce terrain pentu à niveau.

Permis de construire :

Le permis modificatif de Monsieur Joliff a été accepté, il a respecté les conditions posées.

Concernant la demande d'un nouveau permis de la part de Madame Depardon sur le Lot A, des réserves sont posées concernant l'accès et l'absence de terrassement par rapport au permis initial. Nous proposons une rencontre avec la pétitionnaire et son constructeur

- **ENVIRONNEMENT :**

Un administré propriétaire d'un terrain à côté du site des poubelles et du tri demande le déplacement des bacs de poubelle et des bacs de tri.

Le conseil municipal propose de patienter jusqu'à la construction de la future maison et de réaliser un aménagement du stationnement pour effectuer le tri et de réguler la tenue du site par l'agent technique.

- **BATIMENTS :**

Accessibilité : nous avons rencontré avec Cécile les deux architectes conseillés par Yann Marot, le troisième ne nous a pas répondu mais nous pensons qu'il est suffisant de s'arrêter là.

Les 2 architectes rencontrés sont très compétents, nous attendons leur devis pour l'étude de faisabilité.

Après validation, il y aura un état des lieux avec mise en plan par un géomètre, ensuite un géotechnicien devra faire une étude de sol, pour l'extension.

Il y aura un suivi par un bureau de contrôle APAVE (pour le respect des normes accessibilité ERP type 4), ainsi qu'un coordonnateur Santé Protection Sécurité. Il nous faudra prendre une assurance dommage ouvrage.

Logements communaux

Récapitulatif des maintenances diverses.

Evocation de la facturation des frais de la pompe de relevage des logements 1 et 2. Le conseil municipal considère qu'il n'y a pas d'autres solutions envisageables actuellement que la dernière solution amiable proposée pour faire face au défaut d'installation du système d'assainissement.

Gestion d'un dégât des eaux logement 3 et 4.

Présentation et délibération de l'augmentation des loyers.

Problème électrique de la salle des fêtes :

Depuis la reprise des locations, Mme Le Maire est appelée quasi systématiquement car le système disjoncte.

Rappel de l'installation et listing des problèmes rencontrés.

Notre électricien a formulé plusieurs hypothèses à distance.

Notre artisan multiservices a tenté de reproduire les situations qui ont fait disjoncter, sans succès. Il nous a donc orienté vers un conseil ENEDIS car il suspectait des consignes décalées entre le Linky et le disjoncteur.

ENEDIS a confirmé qu'il ne s'agissait pas d'un problème de puissance et préconise une vérification de l'installation.

Dans l'attente, toute location est suspendue, afin d'éviter que des locataires n'interviennent sur le système au risque de se mettre en danger ou d'endommager davantage l'installation.

Don du lave-vaisselle par le comité des fêtes : celui-ci sera installé en permanence dans la salle du frigo avec utilisation d'un chariot inox.

TENNIS point sur les travaux du tennis, éclairage, entretien, projet couverture. L'association nous transmettra prochainement l'étude de projets

Entretien du cimetière, Suite aux conseils de JB Arnaud, la création des allées est différée

Réflexion en cours sur la problématique des projections de cailloux sur les plaques (rotofil)

- **COMMUNICATION :** renouvellement du site communal, suite à l'expiration du précédent

<https://saintandredubois.fr/>

- **SDEEG :**

L'éclairage public du studio a été déclaré HS, le devis du sdeeg est validé

Concernant la fuite d'eau du bourg : le SDEEG demande le rapport d'intervention APE du passage de la caméra, puis une déclaration d'assurance sera à effectuer

- **VOIRIE :**

Déclaration d'assurance faite suite à l'accident de novembre ayant occasionné des dégâts de mobilier urbain.

Balayeuse à prévoir à FONGRAVE et entretien des bois au Gd Plantier

- **Cdc et syndicats :**

Validation des RPQS du SIAEPA de Caudrot

Retours et transmissions sur les dernières réunions depuis le dernier conseil municipal

18 octobre Conseil Communautaire (PGLM représentée par R Roncoli, Maire de Fargues)

19 octobre Commission urbanisme (AM)

Commission culture

Conseil d'école (SR)

le 22 octobre Réunion maison de santé (CJ)

8 novembre commission environnement (PGLM)

9 novembre pôle territorial Sud-Gironde (PGLM)

10 novembre commission des finances (CT)

24 novembre SICTOM (PGLM)

25 novembre CLETC (CT)

RPI (PGLM, SR, CJ)

29 novembre conférence des Maires (PGLM)

1er décembre Réunion de secteur CDC (PGLM) :

Nous avons eu une réunion de secteur avec la CDC mercredi dernier qui concernait les 8 communes des ex coteaux Macariens pour évoquer la **problématique de l'accueil des gens du voyage.**

La future aire de gd passage ne concerne que les gens du voyage de grand passage, il n'y a pas de dérogation possible.

Il a été rappelé que le schéma départemental oblige les communes de la CDC à proposer l'accueil de 15 emplacements familiaux.

La CDC demande un état des lieux et donc un positionnement par commune :

« Nous avons évoqué la question de l'accueil des gens du voyage sur la commune de Saint-André-du-Bois.

La commune ne dispose pas de terrains communaux à mettre à disposition.

Cependant la commune ne se montre pas défavorable à l'accueil des gens du voyage mais émet des réserves concernant le fait que cet accueil ne pourrait pas s'envisager sur la ligne des coteaux afin de respecter les consignes de préservation du PLUi.

Aussi madame le Maire insiste sur l'importance du cadre à poser et à faire respecter sur un site d'accueil, ce qui risque d'être compromis en l'absence de police municipale sur la commune. »

Fin de la séance 23h30